



La saison estivale touche à sa fin avec la rentrée scolaire des enfants et la reprise du travail pour bon nombre d'entre nous. Aussi, pour atténuer cette transition, la municipalité profite de la **journée du patrimoine** pour vous offrir un **concert gratuit** le samedi 20 septembre en l'église de Palluaud.

Dans le premier éditorial, nous avons mis l'accent sur l'importance des actions entreprises par nos bénévoles au sein de notre commune. Encore une fois, ce sont des bénévoles sous la direction de Joseph Rabillé qui vous ont préparé depuis de longs mois ce concert.

Pour les remercier, je vous dirais tout simplement **venez** , votre présence sera votre témoignage de gratitude envers ces personnes qui se dépensent sans compter. J'ajouterais que nous, habitants de Palluaud, avons cette chance de pouvoir écouter un concert de cette qualité et ce, gratuitement. Ne vous privez pas de ce spectacle et faites-en profiter ceux que vous aimez.

La deuxième partie concentrée sur la page verso est un recueil d'informations utiles que vous pourrez consulter très rapidement. Vous pourrez vous en servir comme mémo et l'afficher à votre convenance.

Pour terminer, au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne reprise.

Robert Bourasseau
Maire de Palluaud



Concert exceptionnel le samedi 20 septembre 2014

16h00 - 17h30

*Concert d'ouverture
Présentation du Patrimoine Palludéen
Ensemble vocal Chant'Rel accompagné
par Jean Milcent
Chorale Saint Pierre sous la direction de
Paul Danieau*

20h30 - 22h00

*Grande soirée musicale avec
Hugo Reyne à la flûte
Marc Pinson et son ensemble de trombones
Jean Milcent à l'orgue*

Profitant de la journée du patrimoine, sous l'impulsion de Joseph Rabillé, la municipalité est heureuse d'inviter ses concitoyens à venir assister à une représentation musicale gratuite en l'église de Palluaud, le samedi 20 septembre.

Ce concert est une manière de célébrer en musique la fin de la première phase des travaux de rénovation de cette église. Pour cet événement, une animation musicale se produira en deux parties bien distinctes comme vous pouvez le découvrir. Une surprise sur le plan acoustique vous sera offerte qui surprendra vos oreilles. Alors faites-vous plaisir, **venez nombreux !**

Hugo REYNE



Hugo Reyne commence très jeune l'étude de la flûte et du hautbois. En 1984, il remporte le premier prix de musique de chambre du Concours international de Bruges. Dans les années 1980, Hugo Reyne de la flûte et du hautbois dans la plupart des ensembles baroques parisiens et fut, notamment de 1983 à 1996 la première flûte aux Arts Florissants.

En 1987, il fonde son ensemble d'interprétation historique : La Symphonie du Marais et s'intéresse particulièrement à la musique française. Depuis 2003, Hugo Reyne est le directeur artistique du festival et du label « Musiques à la Chabotterie » (Saint-Sulpice-le-Verdon) et vit à Palluaud depuis 2004.

Marc PINSON



Il fait ses études à Paris où il obtient un DEUG de musicologie à la Sorbonne, un 1^{er} prix à l'unanimité au CNR d'Aubervilliers-La-Courneuve en tuba et un 2^{ème} prix au CNSM de Paris. Il détient le Diplôme d'Etat de tuba et enseigne au conservatoire Marin Marais des Olonnes et au CDR de La Roche-sur-Yon. Il est aussi tuba de l'Orchestre de Vendée depuis sa création et intervient en quintette pour des concerts éducatifs en collaboration avec le Conseil général de la Vendée. Il est un membre du quatuor « Les Quatre Vents ». Il écrit régulièrement des textes pour diverses circonstances avec notamment le compositeur Jérôme Naulois. Il assure la direction de l'Orchestre d'Harmonie des jeunes musiciens de Vendée lors des Folles Journées.

Jean MILCENT



Lauréat de l'Ecole nationale de musique d'Angers sous le maître Henri Bert, il enseigne la formation musicale tout en tenant plusieurs postes d'organiste, avant de se consacrer pendant 25 ans au Grand Orgue GHYS de la basilique ND de La Salette en Isère. Il participe de ce fait à de nombreux concerts, en particulier aux Mardis de l'Orgue de Gap, au festival d'orgues des Aravis, au Printemps des orgues en pays de Buech.

Revenu en Vendée depuis 2010, il exerce surtout à St-Jean-de-Monts et il a plaisir à poursuivre l'accompagnement des chœurs et des solistes (Haut le Choeurs/ICES, alternances de Challans, Ensemble Chant'Rel...).

A compter du 11 septembre 2014

La mairie sera ouverte aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00
- le jeudi (de septembre à juin) de 16h30 à 18h30
- le 1^{er} et 2^{ème} samedi du mois (de septembre à juin) de 10h00 à 12h00



Le nouveau parking de la poste est terminé ainsi que celui de la maison des services comme la nouvelle municipalité s'y était engagée.



A partir du **8 septembre 2014**, les sacs bleus pour les papiers et les journaux ne seront plus ramassés. Il faudra les déposer dans la ZAC de La Gachère, près des conteneurs à verre.
Un deuxième point de collecte est actuellement à l'étude.
Vous pourrez ramener vos rouleaux de sacs bleus en mairie ou à la communauté de communes.

Horaires concernant l'école publique intercommunale du Verger, de la garderie et du centre de loisirs

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
07:00	GARDERIE DU MATIN	GARDERIE DU MATIN	07:30 GARDERIE DU MATIN	GARDERIE DU MATIN	GARDERIE DU MATIN
09:00	COURS	COURS	08:45 COURS	COURS	COURS
11:45	CANTINE	CANTINE	11:45 TEMPS INTERMÉDIAIRES 12:00 GARDERIE DU MIDI 12:30	CANTINE	CANTINE
13:30	COURS	COURS	CENTRE DE LOISIRS "LES PITCHOUNES"	COURS	COURS
16:00	TEMPS INTERMÉDIAIRES	TEMPS INTERMÉDIAIRES		16:00	16:00
16:30	GARDERIE DU SOIR	GARDERIE DU SOIR		16:30	16:30
19:00				GARDERIE DU SOIR	GARDERIE DU SOIR